

Précédent

Le tourisme d'affaires : une priorité de la stratégie de développement touristique en Alsace


 **Ecoutez**

Lundi 16 Septembre 2013

La Commission permanente du Conseil Régional d'Alsace de ce lundi 16 septembre 2013, placée sous la présidence de Philippe Richert, a approuvé le lancement d'un plan d'actions 2013-2015 pour le tourisme d'affaires en Alsace.

Ce plan est destiné à **faire de l'Alsace, avec les agglomérations de Strasbourg, Mulhouse et Colmar, une grande destination de tourisme d'affaires.** Il permettra de **stimuler la croissance économique et les créations d'emplois** dans ce secteur porteur.



© Jacrot / Région Alsace

Ce plan associe l'Etat, la Région Alsace, la Communauté urbaine de Strasbourg, la Communauté d'Agglomération de Colmar, Mulhouse Alsace Agglomération, le Comité Régional du Tourisme (CRT) et Atout France, l'opérateur de l'Etat dans le secteur du tourisme.

Rappelons que le développement et la promotion du tourisme d'affaires et de congrès figurent parmi les 11 objectifs de la stratégie de développement du tourisme en Alsace 2012-2014. Le tourisme d'affaires constitue également l'une des priorités de la stratégie de rayonnement et d'attractivité des agglomérations de Strasbourg, Mulhouse et Colmar.

Le plan d'actions 2013-2015 pour le tourisme d'affaires

L'Etat, la Région Alsace et les agglomérations de Strasbourg, Colmar et Mulhouse ont signé le 22 juillet dernier un **contrat de destination**, dont les objectifs sont de :

- développer la notoriété de l'Alsace auprès des associations internationales et des organisateurs d'événements,
- améliorer et élargir les prestations proposées aux organisateurs d'événements,
- amplifier les retombées économiques pour l'Alsace (en augmentant le nombre de manifestations nationales et internationales par exemple),
- augmenter le nombre total de nuitées d'affaires de l'ordre de 15%, soit atteindre 3 millions de nuitées,
- améliorer la desserte aérienne (nombre de sièges et nouvelles destinations).

Le plan d'actions 2013-2015 sera réalisé dans la continuité de ce contrat de destination. Il associera tous les acteurs de la filière touristique autour de l'objectif partagé de **faire de l'Alsace une destination internationale de tourisme d'affaires de premier choix**.

Coordonné par le CRT, le plan comprendra :

- des actions de promotion partagées par les agglomérations de Strasbourg, Colmar et Mulhouse,
- le renforcement des liens entre les filières économiques majeures de la Région et de la filière du tourisme d'affaires,
- l'organisation en 2015 d'un grand événement en Alsace rassemblant des acheteurs.

Le budget global du plan d'actions pour l'année 2013 s'élève à **245 600 €**, dont **122 800 €** accordés par la Région, soit **50% du budget total**.

Le rôle moteur de la Région Alsace dans le développement du tourisme d'affaires

La Région Alsace tient un **rôle clé dans le développement du tourisme d'affaires**. Entre 2008 et 2011, elle a notamment soutenu **la création et la montée en puissance** du Convention bureau de Strasbourg, association de promotion du tourisme d'affaires, à hauteur de **200 000 €**.

Par ailleurs, **plusieurs actions de mutualisation ont déjà été engagées entre la Région, le CRT et les agglomérations de Strasbourg, Colmar et Mulhouse**. Par exemple, le CRT a coordonné en 2012 des opérations de promotion partagées telles que l'organisation d'une soirée « Décideurs » à Stuttgart ou un « kit ambassadeurs » à destination des prescripteurs.

Le Conseil régional poursuit une ambition forte : **renforcer l'attractivité, le rayonnement et la compétitivité de l'Alsace**. Il souhaite aider les acteurs économiques et institutionnels du territoire à **mieux se positionner** au niveau national et international et attirer dans la région talents et capitaux. **C'est un cercle vertueux : la marque partagée Imaginalsace valorise ses partenaires, plus de 1200 à ce jour, qui à leur tour enrichissent cette marque, au bénéfice de tous**.

Le marché du tourisme d'affaires en France

Au niveau national, le tourisme d'affaires constitue une part importante des retombées économiques du tourisme, estimées à **1,8 milliard d'euros** par l'Observatoire régional du tourisme en 2012.

L'Alsace dispose de nombreux atouts pour se positionner en tant que **destination phare** pour le tourisme d'affaires :

- une situation stratégique au cœur de l'Europe,
- de bonnes connexions avec le monde (proximité avec la Suisse et l'Allemagne ainsi que trois aéroports et deux lignes LGV en termes de transports),
- cinq pôles de compétitivité et un pôle universitaire régional d'excellence,
- une qualité des hébergements, des équipements et de l'accueil des prestataires.

[Soyez informé des mises à jour de cette rubrique](#)